



## AUTORITE AERONAUTIQUE

### AVIS DE RECRUTEMENT DES AGENTS OPERATIONNELS DE SURETE

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif, chargé de la gestion et de l'administration de l'aviation civile au Cameroun, crée par la loi n°98/023 du 24 décembre 1998, abrogée par la loi n°2013/010 du 24 juillet 2013, portant régime de l'aviation civile au Cameroun, avec son siège social à la Base Aérienne 101, Yaoundé, porte à la connaissance du public qu'un test de recrutement sera organisé dans les centres de concours de Yaoundé et Douala selon le calendrier ci-dessous pour la sélection de **quarante (40) Agents Opérationnels de Sûreté** de l'aviation civile devant servir dans les aéroports internationaux du Cameroun.

Ces agents conformément aux dispositions de la loi sus visée et celles du Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile (PNSAC) seront chargés de la **supervision et de la mise en œuvre des mesures de sûreté de l'aviation civile dans les aéroports sus évoqués.**

#### a) PROFIL EXIGE

- Etre camerounais âgé(e) d'au moins 21 ans et au plus 35 ans révolus au 31 décembre 2019;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat/GCE Advanced Level ou autre diplôme équivalent;
- Avoir une bonne maîtrise des langues officielles du Cameroun; Anglais et Français (parlé et écrit);
- Etre physiquement apte à servir de jour comme de nuit;
- Bonne aptitude à communiquer et à travailler en équipe;
- N'avoir pas fait l'objet d'une condamnation à une peine d'emprisonnement.

**N/B** : Une connaissance des notions en aviation civile en général et/ou une expérience professionnelle en sûreté aéroportuaire en particulier serait un atout.

#### b) DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter :

- Une demande manuscrite timbrée adressée à Madame le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA);
- Une lettre de motivation;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance;
- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité;
- Un curriculum vitae;
- Un certificat médical (modèle réglementaire);
- Une copie certifiée conforme du diplôme requis;

- Une attestation de présentation de l'originale du diplôme requis;
  - Un extrait de casier judiciaire (Bulletin n°3) datant de moins de trois mois; et,
  - Deux (02) photos 4x4 en couleur.
- c) PROCEDURE DE SELECTION**
- **Première étape** : Présélection des candidats sur étude de dossier et arrêt de la liste des candidats admis à concourir;
  - **Deuxième étape** : Visite médicale sommaire (Frais de visite médicale à payer est de 5.000 frs CFA);
  - **Troisième étape** : Déroulement des épreuves physiques;
  - **Quatrième étape** : Déroulement des épreuves écrites;
  - **Cinquième étape** : L'oral (anglais et français);
  - **Sixième étape** : Visite médicale approfondie des candidats retenus pour cette étape (Frais de visite médicale à payer est de 20.000 frs CFA);

CENTRES D'EXAMEN	DATES
YAOUNDE	04 - 09 mars 2019
DOUALA	11 - 16 mars 2019

#### d) CALENDRIER DE CONCOURS

#### e) DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers devront être déposés au siège social de la CCAA précisément au secrétariat de la Direction de l'Administration Générale (DAG) ou auprès des Commandements de la CCAA situés dans les aéroports des Régions au plus tard le **13 février 2019 à 16 heures.**

**NB** : Les dossiers incomplets, non conformes, ou parvenus hors délai ne seront pas examinés. Seuls les candidats présélectionnés à l'issue de l'étude des dossiers, dont la liste sera publiée, seront admis à participer aux épreuves.